

Compte rendu des CAP Locales des contrôleurs
Réunion du 18 juillet 2014
Mouvements locaux d'affectations
Filière gestion publique et filière fiscale

Nous avons lu notre déclaration liminaire (en pièce jointe). Nous y dénonçons un mouvement B catastrophique avec des centaines d'emplois non pourvus au niveau national, en plus des suppressions d'emplois subies depuis 10 ans.

La Direction reconnaît qu'il manque du personnel dans les services. Il faut donc gérer la pénurie en compensant le manque de C par des B et vice et versa, mais de toute façon le compte n'y est pas. En réponse à notre déclaration liminaire, la Présidente nous a déclaré que ce mouvement s'était réalisé dans des conditions difficiles. Des résidences ne sont pas demandées (ex : Ploërmel, Gourin). Les règles de gestion, c'est à dire l'ancienneté administrative, ont été respectées « au maximum » MAIS des détachements ont dû être faits « en respectant les vœux des agents ». Avec un principe, ne pas détacher les agents d'un bout à l'autre du département.

Concernant les résidences non demandées, la CGT est intervenue pour souligner que le problème relève du niveau national. Nous savons que les résidences « fiscales » sont demandées mais la DG ne veut pas « vider » la région parisienne.

Concernant le gel de postes B, la Direction nous a répondu qu'ils étaient « gelés par la force des choses ». Pour préserver les équilibres, il y a des chaises vides, donc ce n'est pas tout à fait gelé, dit la Direction. La nuance est mince...

Des postes ne sont pas pourvus en B mais compensés par des C, la Direction a admis un certain « bricolage ». Pour la CGT, cela pose vraiment un problème de doctrine d'emploi.

Examen du mouvement local d'affectation des CONTROLEURS de la filière gestion publique

Le mouvement est disponible sur Ulysse 56. Il est incomplet puisqu'il ne comporte pas les détachements ni les situations ALD.

Nous le répétons, les CAP locales sont réunies par cadre (A, B et C) mais la Direction réfléchit globalement sur la situation d'un service.

Le mouvement proposé par la Direction respecte la règle de l'ancienneté mais elle a procédé à de nombreux détachements (**10**).

Elle a reconnu qu'elle effectuait parfois des détachements au profil, nous avons répondu que, quelque part, elle faisait son marché.

21 agents ont déposé une fiche de vœux. 6 agents n'ont pas obtenu satisfaction. 9 arrivées au mouvement national, 4 départs.

Il y avait, avant mouvement, 23 postes vacants. Après mouvement, situation des effectifs au 1er mars 2015 : - **5,8** (chiffres fournis par nos élus en CAPN).

Les services connaissant des vacances de postes B sont nombreux : Sarzeau, Guer, Baud, Le Palais....Sans compter ici les vacances de postes C (cf compte rendu de la CAPL C).

La parité administrative estime que le système de mutations actuel avec les RAN est problématique pour les petits services avec un « réseau éclaté » dans le Morbihan.

Certains postes ne sont pas demandés. Mais il est également difficile de quitter un poste qui n'est pas « attractif »...

Le système serait certainement beaucoup plus fluide si il n'y avait pas de suppressions d'emplois.

Il y aura « peut-être » des arrivées supplémentaires puisque la Direction Générale a décidé d'appeler une partie de la liste complémentaire en C (500+220, message Ulysse du 23/7/2014). Ce sera insuffisant pour combler tous les postes, la CGT exige l'appel de la totalité de la liste.

Examen du mouvement local d'affectation des CONTROLEURS de la filière fiscale

Le mouvement est disponible sur Ulysse 56. Contrairement au mouvement GP, les documents fournis sont complets.

Avant mouvement, 41 postes vacants.

La règle de l'ancienneté est respectée. Les détachements sont 2 fois moindre qu'en GP (5).

31 agents ont déposé une fiche de vœux, 2 agents n'ont pas obtenu satisfaction. 8 quittent le département, 14 arrivent de l'extérieur.

Après mouvement, situation des effectifs au 1er mars 2015 : - **5,9** (chiffres fournis par nos élus en CAPN).

Comme dans la filière GP, des agents ALD ne peuvent pas quitter cette année une résidence qui n'est pas demandée (Pontivy). A Lorient, le poste de la cellule informatique n'est toujours pas pourvu, cela pénalise les agents de Lorient et les collègues de la CID qui sont surchargés de travail. Il manque un agent C au CDIF de Ploërmel, un agent au pôle enregistrement de Lorient Nord, l'accueil de Lorient perd l'agent qui était en renfort, 2 postes B en BCR ne sont pas pourvus etc, etc.....Il manque du monde à peu près partout. D'autres services sont également considérés en sur-effectif, à tort, la réalité étant toute autre du fait d'absences non compensées...

Les services sont dans le rouge, les agents n'en peuvent plus et plus de 2 000 suppressions d'emplois sont encore annoncées !

VOTE sur le mouvement local:

POUR: parité administrative

CONTRE: CGT, CFDT et SOLIDAIRES

Explication de vote: la CGT FP 56 s'est prononcée contre ces mouvements car des demandes de mutations restent non satisfaites et il s'inscrit dans le cadre des suppressions d'emplois qui dégradent les conditions de travail des agents et accroissent les difficultés des services. Beaucoup trop de postes restent vacants et ne sont pas pourvus, les détachements sont beaucoup trop nombreux et opacifient la lecture du mouvement.

Vos élus CGT en CAPL n°2: Christophe RISSEL- Stéphane GALLAIS

Expert : Anouk LE CLOEREC